



## **Je souhaiterais donc aujourd'hui m'engager dans cette lutte pour le respect des non-fumeurs**

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 13 décembre 2001

---

J'ai toujours été non-fumeur. J'ai toujours souffert de l'absence de respect des fumeurs pour les non-fumeurs.

Au-delà de cela, je pense même qu'il y a une réelle volonté des fabricants et des fumeurs de pousser les gens à un tabagisme forcené.

L'Etat n'est d'ailleurs pas complètement innocent.

J'ai apprécié que la Loi Evin ait été créée.

Aujourd'hui, il m'apparaît que cela a été un feu de paille. Aucun bar/restaurant ne respecte les dispositions de la loi, aucun lieux publics non plus d'ailleurs.

Je souhaiterais donc aujourd'hui m'engager dans cette lutte pour le respect des non-fumeurs. Il s'agit aussi de préserver une certaine qualité de vie et de sauver des vies.

Pouvez-vous m'indiquer comment adhérer à votre mouvement ? Quelles sont les actions entreprises ? Que puis-je faire ?

Cordialement, Thibault C

### **Réponse :**

Bienvenu chez DNF. En fichiers-joints, vous trouverez la trousse de secours du nouvel adhérent et notamment le bulletin d'adhésion que vous pourrez dupliquer pour vos amis. Cordialement

Association DROITS DESNON-FUMEURS, reconnue de mission d'utilité publique et habilitée, au terme de l'article 4 de la loi du 10 janvier 1991, à exercer les droits reconnus à la partie civile pour les infractions aux dispositions de la loi.